

COMMISSION SPORTIVE ET DES COMPETITIONS

Tél **04 72 76 01 05** sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 9 octobre 2017

Président: Bernard COURRIER.

Membres: Alain BARBIER, Gilbert BENOIT, Gilbert BOUTEYRE, Jean-Michel GAY, Jean-Pierre HABARY, Marcel LAFFIN,

Sébastien Martin, Maurice MOURROZ, Jean-Claude QUIOT, René TOREND, Marcel WITTMANN.

Contacts téléphoniques: Bernard COURRIER 06 78 73 69 47



MESSAGE TRES IMPORTANT A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Depuis octobre 2016, les demandes de modifications de match s'effectuent par **FOOTCLUB**S entre les clubs et sont ensuite homologuées par la Commission Sportive et des Compétitions.

<u>Attention</u>, à compter de la saison 2017-2018, seules les demandes de modifications de match effectuées par FOOTCLUBS seront prises en compte.

<u>Zone rouge</u>: à compter du lundi 09 octobre 2017 à 16 h nous entrons dans la zone rouge pour les rencontres des 13, 14 et 15 octobre 2017. Vous ne pouvez faire aucun changement d'heure et de date de rencontre.

Zone orange : nous entrons dans la zone orange à compter du lundi 09 octobre 2017 à 16 h jusqu'au lundi 16 octobre 2017 à 16 h pour toutes les rencontres prévues les 20, 21 et 22 octobre 2017. Vous pouvez modifier la date et l'heure à condition d'avoir l'accord de votre adversaire.

Zone verte : vous êtes en zone verte pour les rencontres prévues les 27, 28 et 29 octobre 2017.



ATTESTATIONS D'ECLAIRAGE DES TERRAINS

Conformément aux articles 6 et 17 des règlements sportifs et généraux du District du Rhône, nous vous rappelons que, pour pouvoir jouer en nocturne, il faut obligatoirement fournir au District (Commission Sportive) une attestation d'éclairage de 150 LUX qui correspond à l'actuel niveau 5 de la F.F.F. C'est ce que nous appelons un éclairage agréé par le DISTRICT.

Cette attestation est demandée par le club à sa Mairie qui certifie que l'éclairage est au minimum de 150 lux.

Dans le cas où vous souhaitez que des équipes de votre club jouent en nocturne, nous vous invitons à nous faire parvenir au plus vite cette attestation.

Vous trouverez la fiche d'attestation d'éclairage sur le site du DLR dans les documents de la commission sportive et compétitions à télécharger.

Eclairages homologués:

CHAMBOST-ALLIERES ST-JUST D'AVREY (548271): stade de St-Just d'Avrey.

FC LYON (505605): stade Vuillermet. FC LYON (505605): stade Ebrard.

FC LYON (505605): stade du clos Layat (terrain 1,2,3,4)



PRESERVATION DE TERRAIN

Nous vous rappelons que, en référence à l'article 18 des règlements sportifs du District du Rhône, Les Clubs ont la possibilité de donner une priorité à un terrain pour leur équipe première, qu'elle soit de niveau District, Ligue ou Fédéral ; le même type de priorité pourra être donné pour les équipes de Jeunes jouant en Ligue ou en Fédération.

Ce terrain sera prioritaire pour l'équipe en question et préservé spécialement en cas d'intempéries.

La fiche de demande d'attestation de préservation de terrain est à votre disposition sur le site du DR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche de Préservation de terrain).



MODIFICATIONS SAISON 2017/2018

U17 - D4 - ple I: intégration de FC PAYS VIENNOIS 2 (581465)



INACTIVITES

AS BRIGNAIS (512067): inactivité en Vétérans.

US VILLETTE D'ANTHON (553777) : inactivité en séniors.

CS LYON 8 (553949): inactivité en U19.



FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Nous rappelons à tous les clubs que, conformément à l'article 22 des règlements sportifs du DLR, dans tous les cas la feuille de match (et son annexe éventuelle) doit être adressée au District par le club visité. Ceci reste valable lorsqu'une des deux équipes est forfait.

Feuilles de matchs manquantes :

U17 – D4 – Ple E – 54983.1 du 23/09/17 Sévenne – ES St-Priest U17 – D4 – Ple H – 55028.1 du 23/09/17 UGA Décines – Charly

U15 – D4 – Ple H – 53020.1 du 23/09/17 Genay – Bord de Saône

U15 – D4 – Ple Q – 55090.1 du 23/09/17 ASA Villeurbanne – Bron Gd Lyon

Les équipes recevantes des rencontres suivantes sont amendées de 20 Euros :

Séniors – D3 – Ple C – 50270.1 du 17/09/17 Confluence – Belleroche

U17 - D3 - Ple D - 52311.1 du 16/09/17 Chasse - St-Quentin

U17 – D3 – Ple D – 52314.1 du 16/09/17 Pays Viennois – Chaponnay

Futsal – D2 – 53222.1 du 20/09/17 Minguettes – Chassieu